

**S A M**  
**Société Anonyme au capital de 7 407 543 €**  
**Siège Social : 60, boulevard Thiers – 42000 SAINT-ETIENNE**  
**R.C.S. Saint-Etienne 433 925 344**

## **RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL**

**Sur le fonctionnement du conseil d'administration,  
sur les procédures de contrôle interne,  
sur les principes et règles de détermination des rémunérations des  
mandataires sociaux,  
et sur les limitations de pouvoirs du Directeur Général**

**Exercice clos le 31 décembre 2007**

En application des articles L.225-37 et L.225-68 du Code de Commerce relatifs aux :

- conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil,
- aux procédures de contrôle interne mises en place par la société,
- aux principes et règles arrêtés pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux,
- aux éventuelles limitations que le conseil d'administration apporte au pouvoir du Directeur Général,

le Président du Conseil, après :

- prise en compte du guide simplifié de mise en œuvre du cadre de référence sur le contrôle interne publié par l'AMF en date du 9 janvier 2008,
  - débat au niveau de la Direction Générale,
  - information du Conseil d'Administration,
- déclare ce qui suit :

### **En matière de conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil,**

Le Conseil d'Administration est composé de neuf membres dont trois sont considérés comme indépendants. Sa composition et la nature des mandats exercés par les Administrateurs sont plus amplement détaillées sur l'annexe au présent rapport.

En 2007, il s'est réuni selon un calendrier préétabli à quatre reprises les 8 février, 29 mars, 31 mai et 4 octobre et exceptionnellement le 17 décembre. Le taux de participation moyen est de 96% contre 83% en 2006.

Le Conseil d'Administration, dans le cadre de sa mission permanente définie dans un règlement intérieur consistant notamment à arrêter les orientations stratégiques du Groupe, à veiller à leur respect et à leur mise en œuvre, se réunit régulièrement entre autres pour :

- de manière récurrente :
  - ✓ arrêter les budgets annuels, les comptes annuels et les comptes semestriels,
  - ✓ établir les rapports et résolutions à soumettre aux actionnaires,

- ✓ convoquer et préparer les assemblées,
- ✓ prendre connaissance de l'activité et des résultats du groupe et de chaque société le composant,
- ✓ approuver et/ou reconduire diverses dispositions (prestations intragroupe, répartition des jetons de présence, ...)
- de manière ponctuelle :
  - ✓ proposer toutes modifications statutaires,
  - ✓ approuver tout projet de scission, fusion, apports,
  - ✓ arrêter tout règlement intérieur, tout plan de stock option, d'attribution gratuite d'actions, ...
  - ✓ analyser, débattre de toutes questions intéressant la bonne marche des sociétés composant le groupe.

Avant chaque Conseil d'Administration, chacun des membres reçoit par courrier électronique, dans un délai approprié, toutes les informations de base correspondant aux divers points de l'ordre du jour pour lui permettre de préparer dans les meilleures conditions possibles la réunion programmée.

Enfin le Conseil d'Administration :

- a constitué, depuis de nombreuses années, un comité de rémunération chargé de lui remettre annuellement des propositions relatives à la rémunération, aux avantages et indemnités des organes dirigeants,
- a instauré depuis début 2003 un Comité de Surveillance dont le rôle est précisé ci-après.

### **En matière de procédures de contrôle interne mises en place par la société,**

La société ayant pour vocation essentielle la représentation de l'activité d'outillage à main sur les marchés boursiers et auprès de l'administration fiscale en tant que société mère du groupe fiscal, les procédures de contrôle interne mises en place s'appliquent à toutes les sociétés du groupe.

Ces procédures de contrôle interne ont pour objectifs essentiels d'assurer :

- la conformité aux lois et règlements,
- l'application des instructions et des orientations fixées par la Direction Générale,
- le bon fonctionnement des processus internes de la société et plus particulièrement ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs,
- la fiabilité des informations financières.

Elles trouvent leurs origines :

- dans un règlement intérieur soumis au Conseil d'Administration de février 2003, approuvé le 06 février 2004, et régulièrement reconduit depuis avec quelques modifications mineures pour tenir compte de l'expérience accumulée.
- ✓ Le préambule de ce règlement intérieur rappelle ou précise :
  - qu'il a été instauré à la suite de la transformation de SAM Outillage, détenue à 100%, en société par actions simplifiée (SAS) et de l'évolution des pratiques et recommandations en matière de gouvernance d'entreprise,
  - que l'objectif poursuivi consiste, dans un climat de confiance partagée, à concilier les impératifs d'efficacité, de transparence totale et de sécurité nécessaire au développement durable de l'activité du Groupe SAM dans l'intérêt de ses actionnaires, de ses dirigeants et de son personnel,

- que les pouvoirs de chaque organe du Groupe SAM attribués par la loi, les statuts ou le règlement intérieur ont comme propres limites les pouvoirs des autres organes qui, de par la loi, leur sont supérieurs,
  - qu'il pourra, à tout instant, être complété, modifié, suspendu, ou annulé par simple décision du Conseil d'Administration de la société SAM.
- ✓ Ce règlement intérieur :
- rappelle les pouvoirs et compétences légales et statutaires de chaque organe du groupe : Assemblée d'Actionnaires, Conseil d'Administration, Président du Conseil, Directeur Général, Associé Unique, Président de filiale, Directeur de filiale le cas échéant,
  - organise les pouvoirs de chaque organe au sein du groupe,
  - institue un comité interne de surveillance qui doit se réunir en principe au moins une fois par mois, dont les membres sont nommés par le Conseil d'Administration, et lui attribue des pouvoirs spécifiques. En cours d'année 2007, ce comité de surveillance a constitué en son sein, une commission de réflexion stratégique dont les travaux sont portés régulièrement à la connaissance du Conseil d'Administration,
  - à titre de disposition interne, étend, de la société au groupe, certains pouvoirs et compétences du Président du Conseil et du Conseil d'Administration,
  - de même à titre de disposition interne, il soumet certaines opérations du Directeur Général ou du Président de filiale à autorisation préalable du Conseil d'Administration de la société SAM ou du Comité interne de surveillance,
  - en outre à titre de disposition interne, il institutionnalise le compte rendu mensuel au comité de surveillance de l'activité de chaque société, de sa gestion, de ses résultats, des investissements engagés et réalisés, des financements mis en œuvre, renouvelés, remboursés, ou arrêtés et de tous faits importants intervenus dont toute défaillance, procès, litige ou toute autre réclamation importante émanant de client, fournisseur, collectivité, salarié ou de tout tiers d'une façon générale,
  - contient en annexe les délégations de doubles signatures bancaires accordées.
- dans des usages et pratiques développés depuis de nombreuses années par le Groupe. Parmi ceux-ci peuvent être cités notamment :
- ✓ procédure budgétaire annuelle stricte avec itération entre Comité de surveillance, Direction générale du groupe et la filiale, validée in fine par le Conseil d'Administration,
  - ✓ reporting régulier d'activité et des résultats avec comparatif sur budget et sur réalisation de l'exercice précédent :
    - mensuellement à la Direction Générale du groupe et au Comité de surveillance,
    - au moins quatre fois par an au Conseil d'Administration.
  - ✓ procédure de clôture annuelle exhaustive destinée entre autres à établir et/ou à valider l'information financière et comptable destinée aux actionnaires et comportant au moins les aspects suivants :
    - dépendant du Président du Conseil, présence d'un Secrétaire Général Groupe responsable notamment de l'information financière et chargé du secrétariat du Conseil d'Administration,
    - supervision par le Secrétaire Général Groupe des comptes sociaux annuels établis par SAM Outillage SAS,
    - présentation par le directeur administratif et financier de la filiale à la présidence du groupe en présence du Directeur Général et du Secrétaire Général groupe,
    - validation par le Secrétaire Général groupe des comptes consolidés et de l'information financière en découlant établis par le service de consolidation s'appuyant sur des procédures de consolidation et de collecte exhaustive de l'information nécessaire.

- ✓ procédure interne de délégation d'engagement de dépenses, d'achats et de commandes avec des montants adaptés à chaque bénéficiaire.
- ✓ audits internes : le groupe s'est structuré depuis 2005 en matière de contrôle interne. Un plan d'audits annuel est validé par le Président et fait l'objet d'un reporting mensuel au comité de surveillance et de revues de Direction régulière. Les objectifs consistent en :
  - la sécurisation des opérations
  - la fiabilité des données financières
  - la conformité à la réglementation
  - l'amélioration des performances

Par ailleurs, pour faire face aux divers risques auxquels il est exposé, le Groupe met en œuvre diverses procédures de gestion adaptées à chacun de ses risques. Ainsi le Groupe s'appuie sur les procédures suivantes pour limiter ses principaux risques en matière de :

- risque opérationnel, sur un processus de veille concurrentielle et produits mobilisant en cas de besoin les capacités d'anticipation et de réactivité du Groupe,
- risque industriel, sur un processus permanent de prévention des accidents à travers divers axes : management de proximité, actions de formation, de prévention, d'adaptation des postes de travail...,
- risque environnemental, sur un processus de maîtrise, adapté aux moyens industriels exploités, par des certifications, des inspections, des actions de maintenance préventive ou corrective,
- risque de change, sur des processus de couverture à terme auprès d'établissements bancaires de premier rang visant à figer les cours de change retenus dans le cadre des approvisionnements en dollars US budgétés.
- risque de liquidité, sur une politique financière privilégiant la sécurité et la solidité des fondamentaux,
- risque lié à l'activité, au patrimoine, à sa responsabilité et à celle de ses dirigeants, sur un processus de garanties étendues auprès de compagnies d'assurance de premier plan sélectionnées avec l'appui d'un courtier parmi les leaders européens,
- risque informatique, sur un processus privilégiant la fiabilité, l'intégrité et la sécurité des données, des systèmes et des réseaux.

### **En matière de principes et règles arrêtés pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux,**

Annuellement, le comité de rémunération propose au Conseil d'Administration les évolutions souhaitables en matière de rémunérations, d'avantages et d'indemnités de toute nature accordés aux dirigeants mandataires sociaux. Le Conseil d'Administration délibère et décide sur ces propositions, hors de la présence des mandataires sociaux concernés :

- en veillant au juste équilibre entre l'intérêt général du Groupe, de ses actionnaires et de la performance des dirigeants mandataires sociaux,
- en tenant compte, notamment, de la globalité de leur rémunération, des pratiques de marché, de l'environnement professionnel et économique dans lequel le Groupe et ses mandataires sociaux évoluent, des rémunérations globales des autres dirigeants, et du respect et de la stabilité des principes de détermination de la partie variable des rémunérations...

La rémunération globale des dirigeants mandataires sociaux est composée :

- d'une partie fixe révisable en principe annuellement,
- d'une partie variable indexée pour une part sur les performances économiques du Groupe et pour une autre partie sur l'évolution du cours de bourse,

- parfois, d'une partie exceptionnelle prenant en compte des situations non récurrentes,
- d'avantage en nature constitué par la seule mise à disposition d'un véhicule,
- l'attribution, selon la dernière performance annuelle passée du Groupe, de stock-options ou d'actions gratuites,

En outre, pour les dirigeants mandataires sociaux, il est précisé que :

- leur sont appliqués les mêmes dispositifs de retraite que ceux des principaux cadres du Groupe. Ces dispositifs n'incluent aucun régime spécifique, particulier ou exceptionnel,
- ils bénéficieront, lors de la cessation de leurs fonctions de mandataire social, des dispositions régissant les indemnités applicables selon le motif du départ tel que stipulées dans leurs contrats de travail et leurs avenants successifs actuellement suspendus,
- sont pris en charge par le Groupe, sur présentation des justificatifs, les dépenses de déplacements et de réceptions engagées dans l'intérêt et pour le compte du Groupe.

### **En matière de limitations éventuelles que le Conseil d'Administration apporte au pouvoir du Directeur Général.**

Dans le cadre du règlement intérieur évoqué ci avant, le Conseil d'Administration a instauré, à titre de disposition interne non opposable au tiers, les mêmes limitations aux pouvoirs du Directeur Général de la société et du Président de SAM Outillage SAS. Parmi les plus importantes ou significatives peuvent être citées :

- ✓ acquérir ou céder tout bien immobilier non prévu dans les plans et budgets,
- ✓ prise ou cession de participations dans toute société ou groupement,
- ✓ création ou développement de toutes activités connexes,
- ✓ suspendre ou arrêter toute branche d'activité,
- ✓ consentir des prêts ou des abandons de créances,
- ✓ utilisation de toutes techniques de déconsolidation d'actifs ou de dettes.
- ✓ ....

## **ANNEXE AU RAPPORT DE GESTION ET AU RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL : ADMINISTRATION - DIRECTION - CONTRÔLE**

<b>CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>		Année de nomination chez FORGES STEPHANOISES	Année de nomination chez SAM	Échéance mandat en cours	Principaux mandats ou fonctions exercés (5) (ou ayant été exercés)
<b>Président</b>					
Monsieur Noël GUICHARD		-	2003	2009	Administrateur et Président Directeur Général de SAM Président de la SAS SAM OUTILLAGE Président du G.I.F.E.C.
<b>Administrateurs</b>					
Monsieur Michel BLANC (ECP)	(2) (3)	1972	2000	2011	Administrateur et Vice Président de SAM Administrateur et Vice Président de SETFORGE Président Compagnie Immobilière Forez-Velay
Monsieur Olivier BLANC (Isg Paris)		-	2001	2010	Administrateur de SAM Directeur des opérations Logistiques et Commerciales de la SAS SAM OUTILLAGE
Monsieur Pierre BLANC (Docteur en pharmacie - MBA Columbia)		-	2001	2010	Administrateur de SAM et SETFORGE
Monsieur Frédéric CHAMPAVERE (IEP Paris)	(1) (2)	-	2001	2010	Administrateur de SAM et SETFORGE Président des Laboratoires NEGMA, PHARMA 2000 et LERADS Président de PHARMACTIS Président-Fondateur de PHARMA-OMNIUM International Président Directeur Général de JANSSEN-CILAG

Monsieur Marc JABOULEY (ESC de Dijon)	-	2001	2010	Administrateur de SAM et SETFORGE Directeur de la filiale PEUGEOT de Perpignan	
Monsieur Paul JABOULEY (HEC)	(3)	1972	2001	2011	Administrateur de SAM et SETFORGE Président Honoraire du Tribunal de Commerce de St-Etienne
Monsieur Joseph LAFONT (HEC, IEP Paris)	(1) (2)	1987	2001	2010	Administrateur de SAM et SETFORGE Président de Maison Médicale Jeanne Garnier Administrateur Fondation Blanc Mesnil (Institut de France) (Membre du Directoire de VUITTON INVESTISSEMENTS GESTION - Secrétaire général de LVMH)
Monsieur Vincent ROUXEL (Polytechnique, MBA Stanford)	(1) (2)	1995	2001	2010	Administrateur de SAM, SETFORGE, NATURE et Découvertes, et GASCOGNE Director de Bain & Company Président de l'Association Florence

Le Conseil d'Administration s'est réuni en 2007 cinq fois les 8 février, 29 mars, 31 mai, 4 octobre et 17 décembre. Le taux de participation moyen de l'année s'élève à 96% contre 83% en 2006.

Les jetons de présence alloués au Conseil d'Administration, après une répartition proportionnelle aux présences de chaque administrateur intégrant une règle de tolérance d'une absence par an et par administrateur, sont versés au titre d'un exercice au début de l'exercice suivant.

La règle générale s'applique aussi au Président sans aucun supplément ou majoration. Au titre de l'exercice 2007 la totalité des jetons de présence alloués, soit 36 000 €, a été intégralement versée. En fonction de leur participation et de l'application de la règle de tolérance, les sommes individuelles payées à chaque administrateur s'élève 4 000€ contre 3 667€ en 2006

La rémunération des organes d'administration et de direction est plus amplement détaillée dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Les limites d'âge statutaires sont de 75 ans pour le tiers des Administrateurs en fonction, de 70 ans pour le Président, le Directeur Général et les Directeurs Généraux Délégués et de 75 ans pour le Vice-Président.

- (1) Administrateur considéré comme indépendant car n'entretenant aucune relation avec la société, le groupe, ou la direction susceptible de compromettre l'exercice de sa liberté de jugement
- (2) Membres du Comité de rémunération qui se réunit une fois l'an
- (3) Renouvellement proposé à l'assemblée générale du 29 mai 2008
- (4) En remplacement d'un précédent titulaire et suppléant pour se conformer aux dispositions de la loi sur la sécurité financière.
- (5) Parmi les sociétés mentionnées :
  - > SAM, SETFORGE et GASCOGNE sont des sociétés cotées.
  - > Seules les sociétés SAM et SAM OUTILLAGE font partie du groupe SAM.
  - > Une seule société, Bain & Company, est étrangère

## CONTRÔLE

### Titulaires

CAP office	(4)	2004	2013	12 quai du Commerce - 69009 LYON
SCP GOURGUE & Associés		2001	2013	4 rue Paul Valérien Perrin - 38172 SEYSSINET-PARISSET CEDEX

### Suppléants

Monsieur Jean-Michel BLOCH	(4)	2004	2013	12 quai du Commerce - 69009 LYON
Monsieur Jean-Christophe GUINET		2001	2013	4 rue Paul Valérien Perrin - 38172 SEYSSINET-PARISSET CEDEX

## DIRECTION DU GROUPE

Monsieur Noël GUICHARD      Président du Conseil et Directeur Général

## RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIERE

Monsieur Jean MARQUEZ      Secrétaire Général  
et Secrétaire du Conseil d'Administration

tel. 04 77 92 13 13  
e-mail : jean.marquez@sam-outillage.com